



La Lettre

N° 19
Décembre 2014

La lettre d'information des acteurs de la prévention des déchets

🍃 Semaine Européenne de la Réduction des Déchets : Village de la réparation



Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, le SYMCTOM a organisé en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Indre, l'ADEME et la ville du Blanc le **Village de la réparation**.

L'objectif de cet événement organisé sur le marché du Blanc les 26 et 29 novembre était de promouvoir les artisans réparateurs et de communiquer sur l'intérêt de faire réparer ses objets, dans le but de moins jeter. En effet, réparer, c'est allonger la durée de vie de nos objets et donc réduire la production de déchets.

Des artisans réparateurs (les entreprises Michel Jeanneau, Ets Gasnier, Asformia, Infonet36 et Jamy Portillon) étaient présents sur le stand du village de la réparation pour présenter leur savoir-faire et tordre le cou aux idées reçues qui consistent à dire que racheter est plus intéressant que réparer car les objets ne sont pas réparables ou encore que la réparation coûte plus cher qu'un objet neuf.

Espérons que cette opération contribuera à encourager les habitants à faire appel aux artisans réparateurs et ainsi réduire la quantité de déchets produite sur le territoire du SYMCTOM.



Je répare... et ça repart !



🍃 Formation « Guides composteurs » :



La formation « Guides composteurs » dispensée par le CPIE Brenne Berry a pour objectif de transmettre à des personnes du territoire les principes fondamentaux du compostage afin qu'elles puissent les diffuser à leur entourage (famille, amis, voisins...). L'intérêt est de détourner les déchets fermentescibles de l'enfouissement et les déchets verts des déchèteries en les valorisant en compost.

Sept stagiaires ont suivi la première demi-journée de formation le samedi 22 novembre dans les locaux du SYMCTOM. Pour la deuxième session, qui se tiendra le samedi 17 janvier d'autres stagiaires nous rejoindront afin d'en savoir plus sur les petites bêtes du compost et la façon de transmettre ses connaissances sur les méthodes de compostage.

Rappelons que le SYMCTOM met à disposition des composteurs pour les habitants de son territoire. Un ambassadeur du tri se déplace à votre domicile pour vous prodiguer des conseils sur le compostage et monter le composteur. Si vous souhaitez en acquérir un, appelez le 02 54 28 12 00 (conditions d'acquisition : caution de 15 euros pour un petit composteur (320 litres) et 30 euros pour un grand (800 litres)).



Une action du Programme Local de Prévention des Déchets
du SYMCTOM





Opération Eco-défis : labellisation des artisans

L'opération « ECO-DEFIS », lancée le 6 février par le SYMCTOM et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Indre (CMA36) a été clôturée lors de la cérémonie de labellisation mercredi 19 novembre à la salle des fêtes de Ciron. A cette occasion 47 entreprises mettant en place des mesures visant à réduire l'impact de leurs activités sur l'environnement ont été labellisées Eco-défis.

Ces artisans ont relevé au moins 3 défis parmi une liste concernant les thématiques suivantes : la prévention et la gestion des déchets, l'énergie, le transport, la gestion de l'eau, les écoproduits.

Les entreprises récompensées sont majoritairement issues des secteurs de l'alimentaire et du bâtiment. Les métiers de l'esthétique et de la coiffure sont aussi bien représentés.

260 défis ont été relevés par les artisans labellisés dont 65% dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets. Cette opération est donc un levier pour permettre au SYMCTOM d'atteindre ses objectifs de réduction de la quantité et la dangerosité des déchets, car 22% des ordures ménagères collectées sont issues des activités professionnelles (source : ADEME).



lauréat du réemploi de matériel et les ateliers Duo Champigny-Houzé (entreprise de menuiserie, ébénisterie, restauration à Néons-sur-Creuse) qui remporte l'édition 2014 des Eco-défis.

L'objectif du SYMCTOM pour les années à venir est de continuer à travailler en collaboration avec les professionnels du territoire pour réduire et mieux gérer les déchets issus de leurs activités.

Mise en ligne du site internet du SYMCTOM

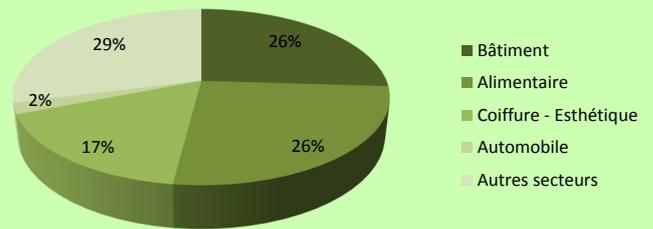
Vous pouvez dès à présent consulter notre site internet :

www.symctomleblanc.fr

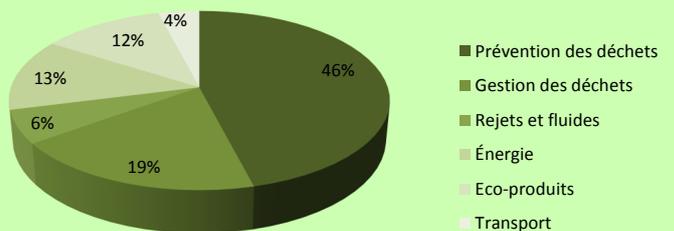
Vous y trouverez toutes les informations sur la collecte, le tri, la prévention, les déchèteries, les animations...

Ainsi, vous saurez tout sur le devenir de vos déchets.

Répartition des entreprises labellisées par secteur d'activité



Répartition des types de défis relevés selon les thématiques



Durant cette cérémonie, 3 entreprises ont reçu une récompense pour leur investissement : Fish Brenne (atelier de transformation et commercialisation de poissons au Blanc) lauréat du meilleur tri, Soli'Age (entreprise de préparation de repas à domicile à Oulches)



SYMCTOM - Syndicat Mixte pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères

Centre de tri - Route de Mérigny - 36300 Le Blanc

Téléphone: 02 54 28 12 00 - Télécopie: 02 54 28 12 03

Contact: Damien DESCHAMPS - Animateur prévention des déchets

d.deschamps.centredetri@orange.fr

